CSAC du mercredi 13 mars 2024
Déclaration liminaire UNSA-Cefi

Ce premier CSAC de l'année 2024 se tient dans un contexte très peu différent des précédents.

Nous constatons toujours, ici à Bercy, les mêmes dysfonctionnements et comportements inappropriés, pour ne pas dire toxiques, que tentent de nier ou minimiser les managers que nous rencontrons.

Hier encore, une personne est venue en pleurs dans notre permanence, énième victime de la même personne que nous vous avons signalée à maintes reprises, mais qui continue en toute impunité à martyriser ses agents, via un nouveau relais, l'ancien relais ayant servi de fusible pour faire croire que la situation était réglée.

Non, la situation perdure, et vous le savez pertinemment. Que devons-nous faire pour que vous preniez enfin les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux agissements de cette personne hautement toxique ? Votre inaction s'appelle complicité.

Nous attendons encore et toujours une amélioration de la qualité de vie au travail de tous les agents, et refusons des réponses évoquant des contraintes de rationalisation bâtimentaire. Nous attendons que nos collègues travaillent dans des bureaux accueillants, avec des températures correctes qui n'obligent pas à travailler avec manteau et écharpe.

Nous attendons toujours de l'Etat qu'il revalorise la rémunération des agents publics à la hauteur de la forte inflation qu'ils subissent depuis trop longtemps.

Et nous attendons tout particulièrement que la priorité soit donnée à nos collègues des catégories C et B avec une refonte totale des grilles de rémunération et de régime indemnitaire qui ne font pas honneur à la fonction publique.

Un collègue de catégorie B qui a une promotion de B1 en B2 progresse ... d'un seul point, alors qu'un collègue de catégorie A qui atteint l'échelon spécial progresse de 90 points en 1 an, 60 points lors de la promotion suivis de 30 points au bout d'un an. Comment expliquer une telle différence de traitement, de reconnaissance ? Comment peut-on accepter une telle injustice ?

Nous attendons des mesures **concrètes** qui doivent avoir un impact **immédiat, positif et durable** sur la vie de tous nos collègues, et non la multiplication d'opérations de communication, comme celle que nous vivons en ce moment, et dont il serait intéressant de connaître le coût, à l'heure où le ministre déclare qu'il nous faut faire des économies. Les

économies doivent être faites sur le futile, à savoir l'agitation et la communication, non sur l'essentiel, à savoir la rémunération et les conditions de travail de nos collègues.

Le CSAC qui se tient aujourd'hui porte sur des sujets qui mettent en lumière les fragilités de notre ministère. Nous allons examiner un règlement intérieur dont le contenu et la tonalité interrogent. Et nous ne pouvons que constater que les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des astreintes à SNUM révèlent la perte d'attractivité de Bercy, qui peine à attirer, recruter et fidéliser des talents.

2024 sera, comme les années précédentes, une année de défis qu'il nous faudra relever dans un contexte complexifié par les contraintes qui s'imposent à nous avec l'organisation des Jeux Olympiques. A nous de continuer à échanger, écouter, proposer avec comme seule et unique préoccupation le bien-être de tous nos collègues qui attendent beaucoup de nos échanges.

Je vous remercie.